Loiron-Ruillé

Octobre 2024

n°18

Bulletin d'informations communales

Vie municipale Actualités des Assos Dossier Les écoles Enfance Jeunesse A votre rencontre Un peu d'histoire Infos plus







Dossier

ENFANCE JEUNESSE

www.loiron-ruille.fr

LE SOMMAIRE EN 1 Clin d'œil

p.2 Edito
p.3 Vie municipale
p.10 Enfance Jeunesse
DOSSIER p. 12
ENFANCE JEUNESSE : DE BELLES EXPÉRIENCES DANS NOS ÉCOLES
p.14 Actu des assos
p.16 A votre rencontre
p.17 Infos plus
p. 20 Retour en images

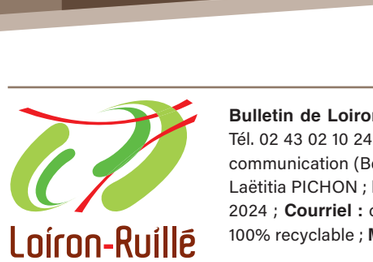



Edito

LE MOT DU MAIRE

Chacun a pu profiter de cette période d'été pour s'évader et pour s'enflammer devant les exploits sportifs les plus divers. Après la rentrée, c'est le quotidien qui a repris le dessus et nos plus jeunes ont retrouvé le chemin de leurs établissements scolaires.

Au niveau de notre commune, divers chantiers sont en cours ou vont s'ouvrir dans les semaines à venir.

Ainsi, les travaux d'amélioration énergétique de l'école Jean Moulin vont continuer pendant plusieurs mois encore. Au niveau du site de la Guertière, le chantier du terrain de foot synthétique, réalisé par Laval Agglo, va enfin commencer ; il sera suivi, en début d'année prochaine, par le lancement des travaux communaux permettant la réalisation de divers équipements de loisirs. C'est également début septembre que la première pierre du Centre de Secours a été posée, laissant espérer sa mise en service au printemps prochain. Dans un autre domaine, le bassin de temporisation, destiné à réduire la vulnérabilité du bourg de Loiron face aux inondations, va être réalisé par le Syndicat du Bassin de l'Oudon, à proximité du Petit Bois. Théoriquement, c'est aussi dans la période proche que les travaux de voirie du lotissement des Tilleuls, sur Ruillé, devraient être réalisés, travaux ajournés par suite de la mise en liquidation de la société qui en avait la charge. Pour compléter cette liste de chantiers, Méduane Habitat devrait aussi commencer les travaux à l'ancienne gendarmerie qui consisteront en la réhabilitation de deux logements et la construction de trois nouveaux logements.

Par ailleurs, une réflexion est en cours sur l'aménagement du centre bourg de Loiron, grâce à une réallocation de diverses salles municipales.

La commune de Loiron-Ruillé va donc être animée dans les mois à venir avec des chantiers tous azimuts, signes de sa vitalité.

La vie communale, c'est en même temps la qualité du quotidien qui se traduit notamment par le respect de notre environnement : ainsi, des efforts doivent être réalisés pour faire en sorte que les abords des propriétés soient bien entretenus, n'entravant pas le passage des piétons sur les trottoirs, en rappelant également que chacun est responsable de la propreté de ses pieds de murs. De plus, j'alerte à nouveau sur la circulation routière : une vitesse excessive, une conduite inappropriée notamment aux abords des écoles, sont des comportements pour lesquels des efforts doivent être réalisés, pour le bien-être et la sécurité des tous, des plus jeunes aux plus âgés.

Après cette période d'été où notre secteur a certes connu des jours de fortes chaleurs mais pas de canicule de longue durée, nous allons évoluer vers l'automne, saison habituellement de transition ; cependant, avec le dérèglement climatique que nous connaissons, que nous réserve cet avenir : chaleur prolongée ou froid précoce, sécheresse ou excès d'eau, tempêtes ou temps calme ? Nous constatons que l'art de la prévision en ce domaine devient de plus en plus aléatoire, alors, attendons ...

Pour l'instant, je vous souhaite une fin d'année sereine et pleine de projets.

Bernard BOURGEAIS

Loiron-Ruillé

Bulletin de Loiron-Ruillé, édité par la commune de Loiron-Ruillé ; 13 rue du Docteur Ramé - 53320 Loiron-Ruillé - Tél. 02 43 02 10 24 ; **Directeur de publication :** Bernard BOURGEAIS, le Maire ; **Comité de rédaction :** Commission communication (Bernard BOURGEAIS, Gérard JALLU, Jean-Luc CHAPLET, Florence MARTINAT, Chrystèle FOUCHER, Laëtitia PICHON ; **Photos :** Commission communication, Monique Legendre, les associations ; **Dépôt légal :** Octobre 2024 ; **Courriel :** contact@loiron-ruille.fr ; **Site :** www.loiron-ruille.fr ; **Tirage :** 1200 exemplaires. Imprimé sur papier 100% recyclable ; **Maquette :** Marc POUTEAU ; **Impression :** Reprographie TALLOT - Certifiée IMPRIM'VERT

Vie municipale

LES CONSEILS MUNICIPAUX

Nous relatons ci-dessous les principaux sujets qui ont été débattus lors des Conseils municipaux qui se sont tenus depuis la parution du dernier bulletin, soit les réunions des 12 mars, 26 mars, 9 avril, 7 mai, 4 juin et 2 juillet 2024 (1).

PRIME DE POUVOIR D'ACHAT EXCEPTIONNELLE FORFAITAIRE au bénéfice de certains agents publics

(séance du 12 mars)

La possibilité est donnée aux collectivités de verser une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat aux agents publics de la fonction territoriale dont la rémunération annuelle est inférieure ou égale à 39 000 €.

Il appartient au Conseil municipal de déterminer le montant de cette prime exceptionnelle qui sera comprise entre 100 € et 500 € selon le niveau de rémunération et pour un travail à temps plein sur la période du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023.

Pour information, le coût global de cette prime s'élèvera à environ 8 900 € pour la commune.

Le Conseil municipal institue cette prime exceptionnelle qui sera versée au plus tard le 30 juin 2024 aux seuls agents publics éligibles que la commune emploie et rémunère au 30 juin 2023.

MANDAT AU CENTRE DE GESTION (CDG) dans le cadre de la convention de participation pour la couverture du risque prévoyance des agents

(séance du 12 mars)

La réforme de la protection sociale complémentaire (PSC) dans la fonction publique (ordonnance n°2021-175 du 17 février 2021) introduit pour les collectivités une obligation de mettre en œuvre une participation financière à la couverture du risque Prévoyance de leurs agents à compter du 1er janvier 2025 puis à celle des risques frais de santé à compter du 1er janvier 2026.

Le Maire précise qu'afin de pouvoir bénéficier de ce dispositif, il convient de donner mandat préalable au CDG (Centre de Gestion) de la Mayenne afin de mener la mise en concurrence. A l'unanimité, le Conseil municipal donne mandat au CDG de la Mayenne pour la réalisation d'une mise en concurrence visant à sélectionner un ou plusieurs organismes d'assurance et la conclusion de conventions de participation pour la couverture du risque Prévoyance.

AVIS SUR LE PROJET DE MODIFICATION N°3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL du Pays de Loiron

(séance du 12 mars)

Les évolutions envisagées, les différentes modifications, et corrections apportées au projet de modification n°3 du PLUi sont présentées.

Le Conseil municipal n'a pas d'observation à formuler et prend acte du projet de modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal du Pays de Loiron avant enquête publique.

BILAN DE LA CONCERTATION RELATIVE à la détermination des zones d'accélération des énergies renouvelables identifiant ces zones

(séance du 12 mars)

La commune a lancé une concertation préalable :
- un dossier d'information sur les ZAEnR envisagées par commune était consultable du 12 février 2024 au 1er mars 2024 inclus et complété au fur et à mesure des études et échanges avec le public,
- un registre de concertation disponible en mairie a permis au public de formuler ses observations
- l'avis a été porté à la connaissance du public par affichage en mairie, par insertion sur le site internet et sur l'application Intramuros de la commune.

Il n'y a pas eu d'observations du public sur le registre.
A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le bilan de la concertation annexé et, identifie les zones d'accélération des énergies renouvelables telles qu'annexées à la présente délibération.

COMMISSION URBANISME - AMÉNAGEMENTS

(séance du 12 mars)

Dans le cadre de l'aménagement du centre bourg, la commission s'est penchée sur l'avenir de la place du Général de Gaulle, de l'ancienne mairie et de la rue de la Forge.

L'angle de la place du Général de Gaulle pourrait être aménagé en libérant l'Espace Jeunes, en vendant deux bâtiments, en proposant le projet à un investisseur ou en partant sur la proposition faite par le CAUE et LMA Constructions.

Cela supposera de délocaliser quelques associations comme le club des toujours jeunes et le cyclo. Il conviendra de prendre contact avec eux.

La question se posera également pour le théâtre, en cas de vente de l'ancienne mairie. Après un tour de table, 23 conseillers sont favorables à sa délocalisation dans l'ancienne épicerie de Ruillé, deux sont contre.

Le sujet de l'éventuel achat de la maison en vente rue de la Forge est également évoqué. Une majorité de conseillers propose d'approfondir le projet.

.../...

LES CONSEILS MUNICIPAUX

AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA DEMANDE DE DÉCLARATION d'intérêt Général et d'Autorisation Environnementale présentée par le Syndicat du Bassin de l'Oudon *(séance du 26 mars)*

Cet avis fait suite à l'enquête publique diligentée par le Syndicat du Bassin de l'Oudon dans le cadre des travaux envisagés visant à créer un bassin de rétention en vue de limiter le risque d'inondation dans le secteur du Petit Bois et de l'école Jean Moulin.

Ce projet résulte des études réalisées par le Syndicat du Bassin de l'Oudon après l'inondation de juin 2018. Les travaux auront lieu fin 2024 et seront réalisés par le Syndicat du Bassin de l'Oudon.

Le Conseil municipal donne bien entendu un avis favorable à la demande d'autorisation environnementale.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2023 ET BUDGET 2024 *(séance du 9 avril)*

Une partie importante de la réunion a été consacrée au budget en commençant par l'approbation :
- du **compte de gestion 2023** dressé par le receveur municipal (trésorier public)
- et du **compte administratif 2023**, conforme au compte de gestion, qui se solde par un excédent de fonctionnement de 651 160,37 € et un déficit d'investissement de 9 506,69 €.

BUDGET PRIMITIF 2024 *(séance du 9 avril)*

Que nous réserve 2024 ?
Sur le plan économique, il est prévu un ralentissement de l'inflation (elle serait de l'ordre de +2,5 %) et une légère reprise de la croissance économique annoncée à + 1,4 % contre +1 % en 2023.

C'est donc un contexte relativement rassurant pour notre budget communal d'autant qu'il n'est pas prévu de réforme particulière touchant les communes.

Pour notre budget de fonctionnement, nous devrions donc nous situer dans la continuité.
Côté dépenses, nous n'avons pas pu limiter l'évolution à +2 % comme souhaité car nous avons eu des postes vacants en 2023 qui sont maintenant pourvus et qui vont donc générer des charges en 2024. Il y a toujours des interrogations sur l'évolution des coûts de l'énergie, tant et si bien qu'il faudra être très rigoureux sur les achats et dépenses diverses.

Côté recettes, les communes ont très peu de marge de manœuvre car les produits viennent essentiellement de dotations et de compensations décidées par l'État. Concernant l'impôt foncier sur le bâti et le non bâti, nous pouvons indiquer que les bases locatives vont progresser de 3,9 %. Quant aux prix des services qui concernent essentiellement les familles pour leurs enfants, ils devraient suivre l'évolution des coûts de revient.

Après analyse et discussion, in fine, la section fonctionnement du budget primitif 2024 s'équilibre à 3 071 701,04 € compte tenu d'un virement à la section investissement de 112 452,10 €.

Pour notre budget d'investissement, nous sommes engagés sur deux projets importants : la rénovation énergétique de l'école primaire Jean Moulin où nous avons de gros dépassements par rapport aux prévisions et l'aménagement de la zone de la Guertière.

Sur le projet de l'école primaire Jean Moulin, nous avons obtenu des subventions mais de façon très limitée et sur le projet de la Guertière (hors terrain de football synthétique construit par Laval Agglo), nous avons déposé des demandes de subventions cette année. Ces deux projets vont très probablement nécessiter le recours à l'emprunt soit en 2024, soit en 2025.

Au global, la section investissement s'équilibre à 3 342 344,50 € intégrant les opérations financières et les restes à réaliser.

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS pour 2024 *(séance du 9 avril)*

Après l'expression des demandes effectuées par les associations, la commission Vie Associative a émis un avis ainsi que la commission Finances. Les subventions concernées sont donc proposées au Conseil municipal.

Le montant global accepté par le Conseil municipal se monte à 52 845 € en faveur de 26 associations.

Le détail de ces subventions figure sur le compte-rendu détaillé disponible sur le site internet de la commune.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2024 *(séance du 9 avril)*

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de reconduire les taux (en vigueur depuis 2023) du foncier bâti et du foncier non bâti :
- Foncier bâti : 43,82 % - Foncier non bâti : 39,03 %

Il convient également de voter un taux pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires : taux fixé à 20,32 %.

TARIFS PUBLICS DES SERVICES ENFANCE/JEUNESSE 2023-2024 et 2024-2025 *(séance du 9 avril)*

- Accueil de loisirs pour les vacances d'été 2024 selon trois tranches de quotient familial avec une évolution du tarif « journée » de +3 % et du tarif « séjours » de +3,50 %.
- Services enfance/jeunesse pour l'année scolaire (du 01/09/24 au 31/08/25)

Restauration scolaire : il est proposé de limiter l'actualisation des tarifs à +3 % entre l'année scolaire 2023/2024 et 2024/2025.

Accueil périscolaire : augmentation de 7 % entre 2022-2023 et 2023-2024 et de 3 % entre 2023/2024 et 2024/2025.

Ces propositions sont retenues par le Conseil municipal.

Les tarifs détaillés figureront sur le site internet de la commune.

JOURNÉE CITOYENNE *(séance du 9 avril)*

Mme BLOT expose que la journée citoyenne est expérimentée dans de nombreuses communes et permet de mobiliser les habitants pour réaliser ensemble certains projets.
La commission Cadre de vie propose donc au Conseil municipal d'organiser une journée citoyenne en lien avec les services techniques et les habitants de la commune le samedi 25 mai 2024 de 9h à 13h.
Diverses activités seront réalisées et un déjeuner convivial sera partagé.
Le Conseil municipal approuve ce projet.

INFORMATIONS DIVERSES *(séance du 9 avril)*

Démission de Mme **Tiphaine ROCHER-LEVEQUE**, conseillère municipale

La société Urbaterra a été désignée pour finir les travaux d'aménagement des voiries du lotissement des Tilleuls suite à la liquidation judiciaire de la société Holgas.

La société « Age et Vie » prévoit d'implanter une structure de logements partagés pour personnes âgées sur la commune. Un terrain pourrait être vendu.

Le City stade est désormais opérationnel.

INFORMATIONS DIVERSES *(séance du 7 mai)*

La Préfecture a confirmé à la commune l'octroi d'une subvention d'État (DETR) de 350 000 € pour le projet d'aménagement du site de la Guertière.

Le Conseil informe qu'une subvention européenne (FEDER) pourrait être attribuée pour accompagner la rénovation de l'école primaire Jean Moulin. Le dossier est en cours d'étude à Laval Agglomération et à la Région.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2024. Mise à jour. *(séance du 4 juin)*

Il est proposé au Conseil municipal d'attribuer une subvention de 568 € à l'association Pass'Sport écoles et d'augmenter le montant attribué à Noriol (théâtre) de 800 € à 831,60 € (facture SACD). Avis favorable à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION AUTORISANT LE MAIRE À SIGNER LA DÉCLARATION DE PROJET D'AMÉNAGEMENT du site de la Guertière *(séance du 2 juillet)*

Suite à l'enquête publique ainsi que toutes les études réalisées, les délibérations prises et avis émis,

Considérant la situation géographique et la situation privilégiée de ce site entre les communes historiques de Loiron et de Ruillé,

Considérant que ce projet, identifié au PLUi vient renforcer l'offre d'équipements sportifs déjà existante,

Considérant que ce site permet à la fois de créer un lieu de rassemblement tout en liant les deux anciens bourgs,

Le Conseil municipal déclare d'intérêt général le projet d'aménagement du site de la Guertière et décide de poursuivre l'opération.

IMPLANTATION d'un distributeur de pizzas *(séance du 2 juillet)*

M **DESILLES** de la société Just Queen propose l'installation d'un distributeur de pizzas et de plats préparés sur le territoire de Ruillé à proximité de l'ancienne épicerie.
La société a besoin de 4,99 m² et versera un loyer de 100 €/mois.

Le Conseil municipal décide d'autoriser cette installation.

[1] Il s'agit d'une synthèse des principaux sujets traités étant entendu que les comptes-rendus officiels des réunions sont affichés en Mairie et disponibles sur le site internet www.loiron-ruille.fr.

Arrivées et départs de la commune

Départs :

- Mme **Vanina LABBE** - ATSEM *(départ le 13 mai 2024 par mutation)*
- Mr **Léo DURY** - Animateur jeunesse *(départ le 27 août 2024)*
- Mr **Valentin MOREAU** - Apprenti *(départ le 29 août 2024)*
- Mr **Cyril SEVIN** - Coordinateur enfance-jeunesse *(départ le 1er octobre 2024)*

Arrivées :

- Mme **Pascale HOUDIN** - Agent périscolaire polyvalent *(arrivée le 1er septembre 2024)*
- Mme **Sarah CARDOSO-NEVES** - ATSEM *(arrivée le 1er septembre 2024 par mutation)*
- Mme **Edith FEURPRIER** - Agent périscolaire polyvalent *(arrivée le 1er septembre 2024)*
- Mme **Valérie FRASLIN-JAMMES** - Assistante administrative *(arrivée le 16 septembre 2024 par mutation)*

Travaux école Jean Moulin

Les travaux de rénovation énergétique de l'école Jean Moulin ont débuté en janvier 2024 pour une durée de 18 à 24 mois.

Un chantier de cette ampleur ne prend jamais d'avance. Il est découpé en **trois tranches** :

- 1ère **tranche :** sanitaires extérieurs et intérieurs, hall d'entrée et deux classes (terminées fin novembre 2024) ;
- 2ème **tranche :** salle des enseignants et deux nouvelles classes ;
- 3 ème **tranche :** cinquième classe et annexes (système de chauffage, ventilation, refroidissement). ■





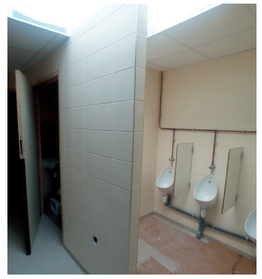



La Guertière : nous avançons !

L'aménagement du site de la Guertière se concrétise désormais.

L'enquête publique, terminée le 24 mai, n'a appelé aucune observation suggérant de modifier le projet.

Le commissaire enquêteur, considérant que ce projet est de nature à favoriser le lien social, l'intergénérationnel, les activités physiques propres au bien-être et à la santé de la population, tout en ayant un impact positif sur l'environnement, a émis un avis favorable le 17 juin 2024.

Le permis d'aménager a été déposé le 22 juillet et est donc en cours d'instruction. Le dossier **« Loi sur l'Eau »**, déposé le 6 août est également visé en ce moment.

Notre assistant à maîtrise d'ouvrage **LMA (Laval Mayenne Aménagement)**, va donc pouvoir lancer prochainement les appels d'offres concernant les terrassements, voiries et réseaux.

Ces travaux devraient commencer au printemps 2025. ■

Inondations

Deux évènements de fortes pluies ont à nouveau provoqué des inondations les 18 et 19 juin 2024.

Le 18 juin au soir et le 19 à la mi-journée, encore plus fortes, les pluies représentant 120 à 140 mm d'eau ont engendré des sinistres importants, impactant notamment toute la partie Est de la commune et le centre de Loiron rue de la Grenouillère.

Ces dégâts sont particulièrement importants, allant de la proximité du Genest-Saint-Isle, en direction d'Ahuillé et jusqu'à la route de Cossé le Vivien. Ils concernent à la fois des habitations ou des espaces attenants, des voiries et des terres agricoles, allant jusqu'à la nécessité de reloger une famille.

Nous avons immédiatement contacté la Préfecture afin de constituer un dossier de catastrophe naturelle.

Le 4 juillet, par arrêté ministériel, notre commune a fait l'objet d'une reconnaissance de catastrophe naturelle, tout comme 33 autres communes du département.

Les sinistrés avaient donc 30 jours pour contacter leur assurance, si ce n'était déjà fait, solliciter l'élaboration de devis ou demander des expertises.

Au centre bourg, l'eau est montée à nouveau sur l'ensemble du parking du complexe sportif, toutefois les aménagements sur le ruisseau par le Syndicat du Bassin de l'Oudon ont porté leurs fruits puisque, l'écoulement étant amélioré, nous avons évité les débordements vers l'école Jean Moulin.

Nous attendons bien sûr avec impatience la réalisation du bassin de temporisation en amont. ■

TRAVAUX

Pose de la 1ère pierre du Centre d'incendie et de secours de LOIRON-RUILLÉ

En présence de Madame Marie-Aimée GASPARI, Préfète de la Mayenne, de Monsieur Olivier RICHEFOU, Président du Conseil d'administration du SDIS 53, de Monsieur Florian BERCAULT, Président de Laval Agglomération et de Monsieur Bernard BOURGEAIS, Maire de LOIRON-RUILLÉ.





Le projet de construction du **centre d'incendie et de secours de LOIRON-RUILLÉ** répond à l'une des orientations du Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques Courants de la Mayenne (SDACR) à savoir le renforcement de la réponse opérationnelle sur le secteur Port- Brillet/Loiron en cas de simultanéité d'évènements et l'amélioration des délais de couverture.

En effet, l'évolution démographique et le développement de l'activité économique sur ce bassin de vie sont autant d'atouts qui ont permis de conforter le choix de l'implantation d'un nouveau Centre d'Incendie et de Secours, ceci pour bénéficier d'une ressource pérenne en matière d'effectif. Par ailleurs, ces mêmes atouts génèrent de l'activité opérationnelle pour laquelle le délai de couverture n'est pas optimal à partir des Centres d'Incendie et de Secours existants.

En 2019 le Conseil d'Administration du **Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)** a approuvé le plan pluriannuel d'investissement prévoyant la construction d'un centre d'incendie et de secours sur la commune de Loiron-Ruillé.

Le projet est confié au **Cabinet d'architecte Bouland Jacques** à Flers (61).

Suite aux aléas climatiques de cet hiver qui se sont prolongés au printemps, le chantier n'a pas pu débuter dans le calendrier prévisionnel. Celui-ci a pu reprendre en juin 2024.

A l'issue de la pose de la 1ère pierre, une campagne de promotion du volontariat sera engagée sur le secteur pour aller à la rencontre de la population et préparer les nouvelles recrues. **Livraison du bâtiment prévue sur le 2ème trimestre 2025.** ■

Le bassin de temporisation de l'Ardonnière

Le bassin de temporisation est maintenant en cours de réalisation.

Depuis début septembre, les techniciens et les machines s'activent pour réaliser ce bassin de temporisation tant attendu, mettant à profit une météo clémente.

Cet aménagement minutieux, constitué du reméandrage du ruisseau de l'Ardonnière et de trois bassins successifs, est réalisé par le **Syndicat du Bassin de l'Oudon** dans le cadre de la lutte contre les inondations, sur un terrain acheté précédemment par la commune.

Ces travaux vont s'étaler jusqu'à fin novembre, période pendant laquelle les écoles vont être conviées, sur des aspects pédagogiques, dessins, recherche de nom, plantations, etc... Ces rencontres vont s'étaler au-delà du chantier, avec très probablement une " rencontre découverte " pour tout public en juin prochain.

Les deux premiers bassins seront accessibles au public ultérieurement, une fois que la végétation sera bien implantée.

Nous espérons bien sûr que les conditions météorologiques vont permettre d'achever ces travaux dans de bonnes conditions afin d'être rapidement en mesure de lutter contre les inondations. ■

Vie municipale



Commission cadre de vie

Journée citoyenne

Cette année, la journée citoyenne s'est déroulée le samedi 25 mai de 9h00 à 13h00.

Un peu plus d'une vingtaine de personnes était présentes au rendez-vous. En fonction des choix et compétences de chacun, plusieurs groupes ont été constitués et répartis sur les différents ateliers qui avaient lieu du côté de Ruillé.

Au cours de cette matinée sous le soleil, les travaux suivants ont été réalisés : remise en état du terrain de pétanque à la salle des associations, plantations et désherbage, pose d'un fourreau pour le sapin de Noël, peintures des nouvelles décorations de Noël.

A la fin de la demi-journée, tout le monde s'est retrouvé autour d'un repas.

Un grand merci à tous les participants. ■

Randonnée contée du vendredi 28 juin

Une soixantaine de personnes se sont retrouvées pour la randonnée organisée par la commission Cadre de vie.

La troupe de **théâtre Noriol** a accepté d'animer cette marche avec cinq arrêts stratégiques. Voici un résumé de l'histoire racontée par Noriol :



Entre deux individus qui se disputent, une morte qui disparaît et un corbeau moqueur, l'enquête se complique pour l'adjudant-chef Duflair et l'inspecteur Tourloupe et c'est sans compter sur les brigadiers Tartine et Chocolat !!

Ils interrogent des pêcheurs, témoins de la scène de conflit mais sans beaucoup avancer. Y-a-t-il un lien entre les deux affaires ? Vont-ils réussir à élucider l'enquête remplie de mystères ? Et pourquoi ce corbeau moqueur les suit-il ?

Le public s'est pris au jeu, ponctué par des rires et applaudissements. Une belle soirée pour les petits et les grands, le soleil étant également au rendez-vous.

Un pot de convivialité a clôturé la soirée. ■

Commission vie associative et culturelle

Les Estivales Agglo

Les Estivales Agglo ont à nouveau fait escale chez nous au cours de la soirée du 19 juillet.
Le public était au rendez-vous pour le **spectacle Sucré Salé** de la Compagnie Les Passes Tressées.

Ciné de plein air

A la fin de l'été, la séance de ciné de plein air a réuni moins de spectateurs. Probablement que la météo incertaine et les quelques gouttes de pluie annoncées ont dissuadé les cinéphiles de se déplacer. Malgré tout, une cinquantaine de personnes a découvert ou redécouvert le film **"Comme un avion"** de Denis Podalydès.
Petite anecdote : le kayak du film a été fabriqué par une entreprise mayennaise. ■



Brêves :

Réallocation des salles

Comme évoqué dans l'éditorial, des changements sont en cours dans l'allocation de plusieurs salles municipales : l'ancienne mairie de Loiron, occupée par la troupe de théâtre Noriol, et le bâtiment situé place du Général de Gaulle, accueillant le club des Toujours Jeunes, l'espace jeunesse ainsi que le club des cyclos. L'origine de ces changements est liée à la volonté des élus de libérer ces lieux, plutôt vétustes et assez énergivores, pour envisager un autre avenir.

Pour l'ancienne mairie, actuellement, nous nous orientons plutôt vers la vente de ce bâtiment. Pour l'îlot situé place du Général de Gaulle, comprenant le bâtiment actuellement occupé par les associations ainsi que la maison faisant l'angle de cette place, plusieurs options sont à l'étude visant à l'optimisation de cet espace. Des choix seront à opérer, dépendant bien évidemment des contraintes financières.

En ce qui concerne les associations, des solutions ont donc été trouvées :
- **Le club des Toujours Jeunes** élira domicile dans l'ancienne cantine du complexe de loisirs
-**L'espace jeunesse** et **la troupe Noriol** occuperont le bâtiment de l'ancienne épicerie de Ruillé. Des travaux d'aménagements ont dû être réalisés pour organiser cette cohabitation.
-**Le club des cyclos** utilisera la salle Louison Bobet comme lieu de rassemblement hebdomadaire. Il faut noter que, là aussi, des travaux sont prévus avec des espaces de rangements ainsi que la création de sanitaires.

Tous ces changements ont pu se réaliser dans un excellent climat de concertation avec les responsables des associations ; le Conseil municipal les en remercie très sincèrement. ■

Centre communal d'action sociale

Cette année encore, le **CCAS** (Centre Communal d'Action Sociale) réuni le 3 septembre en commission a décidé de renouveler l'opération consistant à offrir aux habitants de la commune, âgés de 70 ans ou plus, des bons d'achat à valoir chez les commerçants de la commune. Ils seront à retirer en mairie dès début décembre et seront utilisables jusqu'à la mi-janvier. ■

MÉDIATHÈQUE JULES VERNE

Bonne rentrée à tous nos lecteurs !

Un grand merci à l'équipe de bénévoles pour leur dévouement et leur dynamisme.
Vous souhaitez devenir bénévole, poussez les portes de la médiathèque pour agrandir l'équipe.

• **Merci aux trois écoles** pour leur venue à la médiathèque, bon courage aux élèves qui partent en 6ème et aux petits qui vont faire leurs premières rentrées.

• Tous les mois nous avons pu accueillir les enfants et les assistantes maternelles du **RPE (Relais Petit Enfance)**

• **Club Ado de 10 à 14 ans animé par Céline et Sandrine**
- Présentation de leur coup de cœur, après-midi « jeux de société »

▶ **Mars 2024 :**
• **Apéro lecture** en lien avec la bibliothèque du Bourgneuf la Forêt, Atmosphère 53, le cinéma le Trianon autour du Canada

• **Atelier création d'une séquence animée** avec **Alexis Horellou,** illustrateur de BD en lien avec Les 3 Chênes.

• **Atelier Lettering** avec **Y-Lan** « Viens créer ton carnet de voyage ». ■

▶ **Avril 2024 :**
• **Animation en lien avec la Micro-Folie**
Présentation de l'album « La petite danseuse de quatorze ans »

• **Depuis avril 2024, atelier tricot tous les mois** (chaussons québécois, petit bandeau et points fantaisies). D'autres créations trouveront leur place. Si vous aimez le tricot, venez nous rejoindre.

• **Du 9 juillet au 2 septembre : l'exposition "l'Europe en peinture"** réalisée en partenariat avec les élèves du cours d'arts visuels du **Conservatoire de Laval Agglomération.**
Il s'agit de 42 toiles illustrant des projets mayennais ayant bénéficié de co-financements européens.

• **Automne des bib « La musique »** : en lien avec les 29 bibliothèques. **Le vendredi 15 novembre à 20h30,** nous aurons le plaisir d'accueillir à la médiathèque **Isa et Fred FONTAINE,** chanteurs, auteurs, compositeurs.







Enfance Jeunesse

LA CASALOUSTIK, ACCUEIL DE LOISIRS



Un été mémorable à la Casaloustik : aventures et rires au rendez-vous !

Cet été, la Casaloustik a accueilli pas moins de 216 enfants différents, sous la direction de Charlotte Letessier et d'Amélie Morin, la directrice adjointe. Une équipe dynamique de 15 animateurs a encadré les enfants tout au long des vacances, sur un thème captivant : l'Iloloustik.

Les jeunes aventuriers se sont lancés à la conquête de pierres précieuses perdues il y a fort longtemps. Inspirés par les récits de la tortue Honue et de sa fille Polou, les enfants ont découvert pourquoi les différents peuples de l'île ne savaient plus vivre en harmonie. Grâce à la sagesse de Honue et à la collaboration de tous les enfants, ces peuples ont finalement réappris à cohabiter dans la paix et l'entraide.



Les semaines ont été rythmées par des animations variées et des sorties passionnantes : Monky, atelier Snoezelen, jardin des Renaudies, piscine et même des après-midis discothèque ont enchanté petits et grands.

Mais les vacances à la Casaloustik, ce sont aussi des séjours inoubliables !
Trois séjours ont été organisés à la base de loisirs de Montsûrs, en partenariat avec Familles Rurales. 24 enfants âgés de 3 à 5 ans, 46 enfants de 6 à 8 ans et 46 enfants de 9 à 11 ans ont vécu des moments de détente, d'amusement et d'aventures en plein air.

En résumé, un été à la Casaloustik, c'est un mélange de bonne humeur, de joie, de découvertes et de souvenirs inoubliables pour tous les participants. Un rendez-vous incontournable pour les jeunes chaque année ! ■

Séjour 6-8 ans ▶





▲ *Séjour 9-11 ans*



Séjour 3-5 ans ▶

ESPACE JEUNES

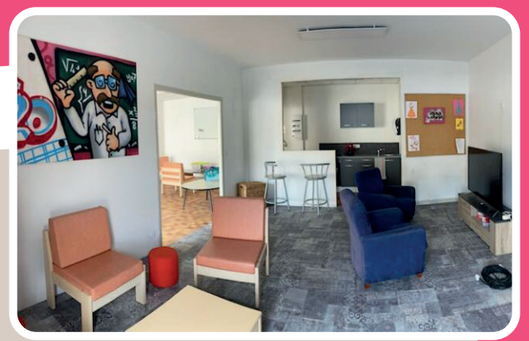

Je m'appelle **Johann** et je suis le nouvel animateur jeunesse de la commune de **Loiron-Ruillé**. Nous savons qu'il y a de nombreux jeunes dans notre ville et que nous devons faire tout notre possible pour leur offrir un espace convivial et adapté.

C'est dans cet esprit que le local jeunesse a déménagé et prend désormais place à l'ancienne épicerie, juste en face de la mairie de Ruillé, au 4 rue Principale.

Le 7 septembre dernier, nous avons organisé une réunion d'information dans ce nouvel espace. Une quinzaine de jeunes ont répondu présents, et nous avons constaté un véritable besoin pour des ouvertures régulières du service jeunesse. Pour répondre à cette demande, nous avons programmé un premier accueil libre le vendredi 13 septembre. Vous avez pu venir discuter, découvrir l'espace et proposer vos idées.

Ensuite, le vendredi 27 septembre, nous avons organisé une soirée "Pizza & Connaissance". Cela a été un moment idéal pour mieux nous connaître dans une ambiance décontractée autour de pizzas.

En parallèle, nous avons pour ambition de collaborer avec le service enfance, notamment avec la **Casaloustik**, afin de développer ensemble des actions, des activités et des projets communs. Nous croyons que cette synergie renforcera les liens entre les différentes générations et créera une dynamique positive au sein de la commune.

Nous espérons ainsi lancer une dynamique constructive et redonner vie à la jeunesse de Loiron-Ruillé. C'est un défi que nous avons à cœur de relever, et nous comptons sur votre participation pour faire de cet espace un lieu de rencontre et de partage ! À très bientôt au local jeunesse ! ■

RENTRÉE SCOLAIRE







Pour cette nouvelle rentrée scolaire 2024/2025 sur notre commune ce sont 340 enfants qui ont rejoint les bancs de nos trois écoles répartis comme suit :

▶ **Ecole Jean Moulin :** 164 élèves répartis en 8 classes

Maternelle : 55 élèves + 3/4 TPS qui arriveront en cours d'année

Deux classes de PS/MS : Mmes LECLERCQ, AUBRY, DEMANGE, FILOCHE - 1 classe de MS/GS: Mmes COUDREUSE et DEMANGE.

Primaire : 109 élèves répartis en 5 classes

CP : Mme BARON - CE1: Mme BEDAULT - CE1/CE2 : Mme BENATRE - CE2/CM1: Mme DESLAURIERS et M HERPE - CM2 : Mme DECOCHEREAUX

▶ **Ecole Robert Tatin :** 102 élèves répartis en 4 classes

Maternelle : 36 élèves + TPS qui arriveront en cours d'année

PS/MS : Mme LEFEBVRE - GS/CP : Mmes LEGENDRE et BOEDEC - Primaire : 63 élèves - CE1/CE2 : Mme COCHENNEC - CM1/CM2 : Mme CORMIER

• **Ecole Saint Joseph :** 75 élèves répartis en 3 classes

Maternelle : 35 élèves - Primaire : 40 élèves

Ainsi, pour la rentrée 2024, 45 élèves ont quitté la primaire pour le collège et 45 enfants en toute petite section et petite section ont fait leur première rentrée dans notre commune.

Bonne année scolaire à tous ! ■

ENFANCE JEUNESSE

Cette année scolaire 2023/2024 a été forte en belles expériences pour nos écoles. Laissons-les nous les raconter. Deux d'entre elles nous les ont partagées...

ECOLE SAINT JOSEPH



L'établissement Saint-Joseph, à l'initiative des enseignants et avec le bienveillant accord des parents, s'est inspiré des pays nordiques pour expérimenter depuis deux ans les bienfaits d'une classe dehors.

C'est la professeure des écoles **Virginie GRIMAULT** qui, chaque vendredi matin, fait classe en plein air, soit dans la cour de l'école, soit dans deux lieux bien choisis : le petit bois ou au-dessus du lotissement.
" Je choisis toujours un espace naturel. Les enfants de maternelle de cet âge ont besoin de sauter, grimper, sentir, écouter. Cette classe dehors se passe en plusieurs phases : d'abord un regroupement avec éveil corporel, ensuite les enfants pratiquent une activité imposée, puis des jeux libres et enfin un dernier regroupement avec la lecture d'une histoire, " détaille **Virginie GRIMAULT**.

L'épanouissement dans l'apprentissage

"L'objectif est la recherche du bien-être des enfants pour qu'ils s'épanouissent en classe et dans leur apprentissage. Ce dernier se fait dans la coopération entre élèves car en plein air l'entraide est de rigueur, ce qui donne la possibilité de créer un climat de classe serein", assure l'enseignante qui ressent "le bienfait de cette méthode sur les enfants. Ils expriment le besoin d'être dehors, même quand il pleut ! Les enfants font la chasse aux couleurs, découvrent le cabinet des curiosités, écoutent les oiseaux..."



L'expérience est concluante et fait des émules dans le territoire. Ainsi quinze enseignantes de maternelle et primaire vont se former à cette nouvelle pratique l'année prochaine avec Graines de Pays de Loire. Les éducateurs forment à l'environnement, viennent sur place pour choisir le lieu le mieux adapté (à Loiron et Saint-Pierre-la-Cour), construisent les séances, transposent l'apprentissage du dedans au dehors.

Faire classe dehors est un concept bien encadré ; ce n'est pas une simple sortie scolaire. ■



ECOLE ROBERT TATIN



Les élèves de l'école Robert Tatin ont pu bénéficier tout au long de l'année scolaire 2023/2024 de séances de musique et de danse avec deux professeurs du conservatoire Cécile Guihard et Esther Gaiardo.

En musique, ils ont ainsi pu découvrir et pratiquer des instruments d'origine africaine : balafons, djembés, calebasse... Mais aussi ils ont appris des chants africains.
En danse, après un travail sur l'espace et leur corps, ils ont exploré des mouvements sur la musique et appris des chorégraphies.

Le projet

Le projet a abouti sur la présentation aux familles d'un spectacle au **théâtre des 3 Chênes** le mardi 18 juin.
Leur travail ayant amené les enfants à mettre en vie un conte africain « Le peintre qui changea le monde » de Hubert Ben Kemoun en mêlant danse, instrumentalisation et chant.
Les enfants ont énormément apprécié se produire sur scène dans des conditions réelles de spectacle : lumières, micros...et devant un public !

Ce fut une très belle expérience pour tous. ■









FORUM DES ASSOCIATIONS

Le 7 septembre, une semaine après la reprise des cours, nous nous sommes retrouvés à l'occasion du forum des associations.
Un rendez-vous incontournable pour les choix d'activités sportives, culturelles pour cette nouvelle année.

18 associations étaient présentes - un grand merci à eux pour leur présence et leur investissement tout au long de l'année. ■





SPORT ET DÉTENTE

L'année sportive de **Sport et Détente Loiron-Ruillé** s'est clôturée avec succès lors de notre gala de danse annuel, le 22 juin dernier, au Théâtre des 3 Chênes.
Deux représentations ont été proposées par nos élèves. Cette année le thème était : **« Cinéma et Tapis rouge »**. Nos danseurs et danseuses se sont exprimés sur des musiques de films ou séries télévisées mises en chorégraphie par notre professeur de danse **Mélissa**.

L'association était présente au forum des associations début septembre, pour s'inscrire ou se réinscrire à des cours : Modern' Jazz dès 4 ans, Step, Strong Zumba et Yoga (cours adultes).

Si vous souhaitez participer à la course de brouettes pour le Téléthon 2024, vous pouvez d'ores et déjà réfléchir au thème de votre brouette. Nous vous informerons sur notre page Facebook des inscriptions. ■

COMITÉ DES FÊTES DE RUILLÉ

Comme chaque année vous étiez très nombreux à participer à notre fête annuelle et nous vous en remercions.

Nous avons eu un temps agréable tout le week-end, ce qui nous a permis de mener à bien toutes nos activités : des tirs au ball-trap, au concours de pêche, en passant par une participation record au repas et au feu d'artifices, jusqu'aux courageux du dimanche pour la randonnée et nos Olympiades.

C'est toujours réjouissant de voir notre village s'animer le temps d'un week-end, et les 60 ans du Comité ont été particulièrement bien fêtés.

D'ici là, nous souhaitons une bonne rentrée à tous et nous serons heureux de vous revoir lors de notre choucroute le 16 novembre.

Alors à très bientôt. ■



THÉÂTRE NORIOL



L'association Théâtre Noriol est en pleine forme et le nombre des années (bientôt 30 ans !) semble renforcer la motivation et la joie des comédiens. Chaque répétition est un instant de convivialité et d'évasion. Dans les coulisses, des bénévoles apportent leur savoir-faire en menuiserie, peinture, électricité...Toutes les petites mains, et si précieuses, sont les bienvenues.
En 2024, la troupe des adultes et celle des jeunes, les Noriol Kids sont montées sur scène trois weekends à Loiron-Ruillé et ont été invitées par une association de Louvigné de Bais . De plus au mois de juin, avec la mairie de Loiron-Ruillé, nous avons eu le plaisir de créer une balade théâtrale. Une nouveauté : le théâtre de rue et la coopération des troupes adultes et jeunes.
Nous remercions notre cher public (fidèle et nouveau !) de partager nos histoires. Vos rires et applaudissements sont une source d'enthousiasme et montrent que nous sommes sur le bon chemin : créateur de lien social dans la bonne humeur.
Nous avons hâte de vous retrouver en février 2025.
Avec Noriol, on rigole ! ! ■



FOOTBALL CLUB LOIRON RUILLE



Samedi 29 juin nous fêtions l'anniversaire des 20 ans du FCRL
La fusion est née de SC Ruillé et AS Loiron.
Diverses activités ont animé cette journée, matchs inter générations, jeux sur structures gonflables, mini tournoi...

Merci à tous pour cet anniversaire clôturé par une soirée dansante. ■



CLUB DE LA FRATERNITÉ

Nouvelle activité depuis avril 2024 :
sortie vélo (avec ou sans assistance électrique),
le premier mardi de chaque mois. ■

A votre rencontre

A la rencontre d'Evelyne et Hubert DALIBARD, boucher-charcutier-traiteur depuis 34 ans



Qui ne connaît pas la boucherie-charcuterie DALIBARD ?

La renommée n'est plus à faire et le succès près des clients dure depuis 34 ans...

Quelle belle histoire ?

C'est en effet le 1er octobre 1990 que le couple **Dalibard** s'installe en remplacement d'Alain et de Marie-Juliette **Lebreton**.

Originaires tous les deux de la région lavalloise, ils suivent chacun leur formation et leurs premières expériences professionnelles en Mayenne avec aussi quelques saisons sur la côte.

Ainsi **Hubert** obtient son CAP de boucher-charcutier puis travaille comme salarié dans différentes boucheries. **Evelyne**, quant à elle, fait un CAP dans la vente et occupe des emplois dans plusieurs magasins.

Mariés et avec un premier enfant (Elise), ils décident de rechercher une boucherie-charcuterie pour se mettre à leur compte. Après plusieurs visites, ils retiennent celle de Loiron : une nouvelle vie commence : ils ont 25 et 26 ans et attendent leur deuxième enfant, Justin.

La vie d'entrepreneur commence et se déroule très bien : l'accueil des clients est très bon et la qualité des produits au rendez vous

Ceci étant, pour accélérer le développement, **Évelyne** et **Hubert** décident de mettre en place une activité « traiteur » incluant le service notamment pour les mariages, ce qui marche très bien. Puis, ce sont les associations qui font appel à ce service « traiteur ».



Ils mettent aussi en place une carte de plats cuisinés et poursuivent la fabrication très appréciée de grosses rilles chaque mardi (encore maintenant) qui attire une clientèle venant parfois de loin.

La famille s'agrandit avec la naissance d'un troisième enfant (Etienne), l'entreprise aussi avec des apprentis et des ouvriers pour former une équipe dynamique et compétente complétée par des extras.

A côté de cela, le couple ne résiste pas à l'attirance qu'ils ont en eux d'avoir une exploitation agricole, c'est ce qu'ils réalisent en 1994 sur Courbeveille. **Hubert** peut ainsi élever des Limousines et les valoriser dans sa boucherie.

Le temps passe, tout va bien. Puis, une opportunité se présente en 2012 d'acheter l'immeuble contigu au magasin qui devenait trop exigu. La réflexion se fait rapidement, le projet prend forme et la réalisation a lieu en 2014. Il s'agit de gros travaux qui sont finalement réalisés très rapidement en trois mois tout en poursuivant l'activité. C'était un challenge. Ainsi, début 2015, le nouveau magasin est là, beaucoup plus grand et très bien réussi avec, derrière, un atelier plus fonctionnel.

Voilà maintenant la boucherie-charcuterie-traiteur avec des installations et une équipe étoffée (trois ouvriers et trois apprentis) dotée d'un outil de travail remarquable pour répondre aux besoins de la clientèle d'une commune qui se développe avec la création de la commune nouvelle Loiron-Ruillé en 2016.

Le temps s'écoule et l'activité se poursuit avec succès, le moment de passer le relais approche : **c'est Antoine Chauvel qui prendra la suite au 1er octobre 2024**. Il connaît bien l'entreprise puisqu'il travaille aux côtés d'**Évelyne** et **Hubert** depuis plus de 15 ans. Nous lui souhaitons de s'épanouir dans cette nouvelle aventure.

Quant aux deux cédants, **Évelyne** et **Hubert**, nous les remercions d'avoir été des commerçants accueillants, compétents et dynamiques au service des clients (qu'ils remercient également) pendant toutes ces 34 années. Ils méritent bien prendre du recul et du repos pour profiter de leur exploitation, de leur famille, des promenades et des vacances à la montagne. ■

Infos Plus



Semaine d'information sur la santé mentale

Communiqué de presse, à l'attention des référents santé.

Dans le cadre de la thématique de l'année 2024 pour les Semaines d'information en santé mentale « En mouvement pour ma santé mentale », du 7 au 20 octobre, le collectif Santé mentale organise une marche à Laval, le jeudi 17 octobre.

L'objectif est de faire le lien entre la pratique d'une activité physique et une bonne santé mentale. Cette journée permettra également de faire la promotion des espaces de détente sur le territoire.

Un village santé mentale sur le Square de Boston est prévu dès 15h, avec divers espaces (ressources en santé mentale, liens avec des activités sportives et ludiques, et espaces bien-être/détente).

Pour clôturer la journée, la chorale inclusive le **Chœur Kiff et Boum** tiendra un concert à 18h.

Cet évènement est ouvert à tous, sans inscription préalable.

D'autres actions se tiendront sur le territoire pendant ces semaines de sensibilisation :

- **Ciné débat** le 7 octobre, à **l'Avant-Scène** à 20h, avec la projection de **"La vie de ma mère"**, et échanges autour des récits de vie de personnes concernées. Présence de Pouvoir d'Agir et le Collectif santé mentale 53.
Dans "La vie de ma mère", Julien Carpentier aborde l'impact des troubles psychiques sur les relations intrafamiliales à travers le regard de ce fils sur sa mère bipolaire.

- **Ciné débat** le 15 octobre, à **l'avant-scène** avec la projection du film "Soy libre", et échanges autour de la liberté de mouvement, la marginalité liée aux troubles, avec l'Équipe Mobile Psychiatrie Précarité.
Sur plus d'une décennie, Soy Libre raconte la quête d'émancipation d'Arnaud, mais aussi une relation entre un frère et une sœur, faite de confrontations qui s'expriment dans et par le film. Laure Portier fait de Soy Libre un puissant hommage à Arnaud, à sa quête irrépressible de bonheur et de liberté.

N'hésitez pas à rejoindre les acteurs de la santé mentale sur ces actions de sensibilisation, car chacun est concerné. Nous avons tous une santé mentale ! Venez nombreux ! ■





Alterfixe : Parcours immersif agri-citoyens

Vous êtes agricultrices, agriculteurs en Mayenne, en accord avec les principes de l'agriculture paysanne, et vous êtes en recherche de salariés, associés ou repreneur, à plus ou moins long terme ?

Ce projet est destiné à faciliter le développement, la transmission et la diversification des fermes paysannes en Mayenne. Une centaine de porteuses-porteurs de projet attendus pendant 3 week-ends de 3 jours + 1 camp de 15 jours en été 2025 pour partager, découvrir, réfléchir et agir ensemble, pour faciliter et encourager des initiatives...

Laval-Agglomération : 27/28/29 septembre 2024
Haute Mayenne : 21/22/23 février 2025
Sud Mayenne : 16/17/18 mai 2025
Coëvrons : juillet 2025

Programme

- *Rencontres entre porteurs de projets et agriculteurs du territoire*
- *Visites des fermes en recherche de salarié, associé ou repreneur*
- *Chantiers collectifs*
- *Découverte du territoire, de ses acteurs et dynamiques citoyennes*
- *Ateliers : parcours à l'installation, en lien avec les structures d'accompagnement associatives ou institutionnelles / insertion sur le territoire / modèles d'installation (seul, en collectif...), diversification ou transformations des productions...*

Concerné-e par le renouvellement des agriculteurs ? Envie d'accueillir un groupe pour une visite, un court chantier ? Envie de participer à une table-ronde ?



Contactez sans tarder :

ciap.mayenne@gmail.com ou 07 87 24 51 46

Projet réalisé grâce à la coopération de la CIAP 53 (Coopérative d'installation en agriculture citoyenne) et des Projets Alimentaires Territoriaux de la Mayenne, avec le soutien du Conseil Départemental et de l'association Alterfixe de l'Orne.

Hébergement temporaire chez l'habitant

Vous avez une chambre disponible dans votre logement et souhaitez la proposer à la location pour une courte période ? Vous recherchez un hébergement temporaire et abordable le temps de votre stage ou job d'été ? Le dispositif hébergement temporaire chez l'habitant peut vous intéresser.

L'association départementale pour le logement des jeunes (ADLJ) a lancé dans l'agglomération lavalloise un dispositif d'habitat temporaire chez l'habitant. Il permet aux jeunes de 15 à 30 ans, en apprentissage, en stage ou en mobilité professionnelle, de bénéficier d'un logement au plus près de leur emploi ou de leur formation.

L'association fait concorder des profils d'hébergeurs et d'hébergés, et peut trouver un hébergement en 24 à 48 heures au tarif de 15 € la nuit.

Plus d'informations sur :
www.agglo-laval.fr





Objet

Le Département alloue une aide forfaitaire de 35 € à tous les collégiens, pour leur inscription dans une association sportive ou une structure d'enseignement artistique ou une aide à la prise d'un abonnement dans les théâtres, salles de spectacles, cinémas ou une aide pour des cours de natation, en Mayenne, pour la saison 2024-2025.

Cette action vise à soutenir le tissu associatif sportif et culturel mayennais dans cette phase de reprise d'activités d'une part, à encourager les jeunes à pratiquer une activité physique ou culturelle en Mayenne, en partenariat avec le Comité départemental olympique et sportif (CDOS) et Mayenne culture d'autre part, et enfin à promouvoir l'action du Conseil départemental en faveur d'enjeux sanitaires et sociaux.

Bénéficiaires

Les bénéficiaires doivent être scolarisés dans un collège ou tout autre établissement de niveau équivalent en Mayenne (sauf cas particuliers pour des collégiens domiciliés en Mayenne scolarisés en dehors du département : sport études en dehors du département par exemple...).
La demande de remboursement peut être faite du 1er septembre 2024 au 31 mai 2025. Le dispositif se veut rétroactif, pour toutes les inscriptions, concernant la saison 2024-2025, prises avant le 1er septembre 2024.

Conditions d'octroi

1/ Une seule aide de 35 € par élève.
2/ Au choix :

- une aide à la prise de licence sportive 2024 2025 , hors fédérations scolaires
- une aide à l'inscription dans un conservatoire public ou une école privée ou association loi 1901 pour une des activités suivantes : musique, danse, théâtre, cirque, art de la rue , arts visuels (activité régulière : hors stage)
- une aide à la prise d'un abonnement dans les théâtres ou salles de spectacles ou cinémas
- une aide pour les cours de natation en piscine

Démarche

La demande est à effecteur en ligne sur le site du Département de la Mayenne :
www.lamayenne.fr/page/generation-mayenne-2024.

Pièces à fournir pour bénéficier de la subvention :

- Un justificatif de scolarité (attestation de scolarité),
- Pour les prises de licences sportives, les cours de natation et les activités culturelles : un justificatif d'inscription aux activités (licence ou attestation d'inscription faisant apparaitre le montant de l'adhésion acquitté (datée, signée avec un tampon)
- Pour les abonnements aux les théâtres ou salles de spectacles ou cinémas : un justificatif de prise d'abonnement faisant apparaitre le montant de l' abonnement acquitté (daté, signé avec un tampon),
- La copie du livret de famille (avec la page des parents et du bénéficiaire),
- Un Relevé d'Identité Bancaire.

Transport Urbain Lavallois (TUL)



Le TULIB, Quésako ?

Le TULIB est le transport à la demande de Laval Agglo. Il permet de voyager entre les points d'intérêt, mais également de rejoindre les lignes régulières.

Il est possible de réserver son trajet du lundi au samedi de 7h à 19h.
Le trajet est réservable sur internet, *https://www.tul-laval.com/se-deplacer/transport-la-demande/horaires-tulib* (à la condition d 'avoir créé un compte) ou par téléphone au 02 43 53 00 00 choix N° 2 TULIB de 7h à 19h.
La réservation est possible deux semaines avant le trajet et jusqu'à 30 minutes avant le départ, sous réserve des places disponibles.
L'utilisation du TULIB est possible pour 1 aller/retour par usager.

Une fois votre demande faite, vous recevez environ 1heure avant le départ une confirmation par SMS. Il suffit ensuite de se présenter à l'arrêt choisi 5 minutes avant l'heure de départ. **La ligne J est la ligne régulière qui dessert notre commune.**

Chaque jour, quatre allers /retours sont possibles du lundi au vendredi. Elle vous conduit dans le centre de Laval, avec un arrêt à la gare des TUL ou à la gare SNCF. Les arrêts sur notre commune sont situés à l'Assy, à la mairie de Ruillé, et à l'église de Loiron.
Vous pouvez retrouver les horaires sur : *https://files.tul-laval.com/s3fs-public/documents/Ligne%20J%* ou en téléchargeant l'appli des TUL. **Bon voyage.**

Retour en images



NOUVEAUX HABITANTS



BASSIN DE TEMPORISATION



TRAVAUX TERRAIN SYNTHÉTIQUE